



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 4 Août 2011



SECTION DE PIC PARIS NORD

TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS, AGISSONS !

Au niveau national :

La politique menée par le gouvernement et le patronat en matière de salaire, d'emploi, de protection sociale et de service public ne cesse d'accentuer les inégalités.

Alors que les riches sont de plus en plus riches, les salariés, les chômeurs, les retraités ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts chaque mois.

Se loger, se soigner, s'habiller, partir en vacances, se distraire et même maintenant se nourrir, devient problématique.

De plus en plus il faut faire des choix, le moindre pépin de la vie devient catastrophique.

Stagnation, voire même blocage des salaires, cela ne peut plus durer !

Face à l'explosion des prix, l'exigence d'une augmentation des salaires devient une priorité incontournable.

L'heure est aussi à la reconquête : de la protection sociale, de l'emploi, du renforcement du service public.

Le besoin d'une action tous ensemble, salariés du privé et du public est posée.

C'est ce mouvement interprofessionnel et unitaire que la CGT vous appelle à construire dès le mois de septembre.

Au niveau local :

À la PIC PARIS NORD, ces dernières semaines, la section CGT a poursuivi son travail de terrain pour faire avancer les revendications locales.

Elle a multiplié ses interventions à tous les niveaux auprès de la Direction locale.

Plusieurs points ont ainsi été abordés : alerte à la poudre, invasion de moustiques et plan canicule, promotions, embauche de saisonniers, gestion des congés, paiement des heures de nuit aux ex-agents des STM passés en jour, etc... (Voir le résultat en page 2 et 3).



**Alerte à la poudre
le 15 juin 2011 en soirée :
(Bilatérale avec Mme FOUCAULT
du 28 juin 2011)**

Suite à cette alerte poudre un périmètre de sécurité a bien été mis en place. Cependant il a été donné ordre de retirer le trafic sur structures.

Mme FOUCAULT a reconnu qu'il y avait eu entorse au protocole de sécurité et devait faire un rappel à l'ensemble du personnel et plus particulièrement à tous les cadres. Elle réaffirme que la sécurité est prioritaire sur la production.

La CGT veillera à ce qu'il en soit ainsi pour toutes les procédures de sécurité. Toute banalisation de ces procédures peut avoir de graves conséquences sur la santé des agents en cas de danger réel.

**Invasion de moustiques :
(Bilatérale avec Mme FOUCAULT
du 28 juin 2011)**

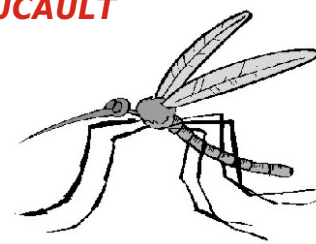
En ce qui concerne l'invasion de moustiques :

Mme FOUCAULT nous a dit que la mairie de Gonesse n'avait pas donné suite à la demande de La Poste de procéder à la « *démoustication du bassin de rétention des eaux* ».

Des moyens préventifs ont été mis en place au niveau de la PIC, tortillons, insecticides et citronnelle, mais leur efficacité est limitée.

Pour les agents victimes de piqûres les responsables de la PIC vont consulter le médecin de prévention pour mettre à disposition des produits adéquats.

La CGT a réaffirmé qu'il fallait que des mesures efficaces soient prises à tous les niveaux pour régler ce problème de moustiques de façon pérenne.



Promotion :

La CGT a remis à Mme FOUCAULT une pétition signée par 170 agents de la PIC PARIS NORD pour exiger :

L'augmentation significative du nombre de promotions et de promus (*notamment en I-3 ; II-1 et II-2*) et leur extension à toutes les brigades et à tous les horaires de La PIC contrairement à ce qui est fait pour la 1^{ère} RAP 2011.

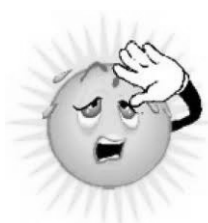
La Poste souligne régulièrement les bons résultats en qualité de service de la PIC PARIS NORD, ils sont dus au travail et à l'investissement de l'ensemble du personnel.

Alors que la productivité s'accroît et que les pressions en tout genre augmentent, les agents de la PIC PARIS NORD veulent une véritable reconnaissance de tous leurs efforts consentis.

Il est anormal qu'un nombre très important d'agents de la PIC soient encore en I-2.

La CGT va continuer à intervenir pour qu'un nombre important de postes en I-3 soient proposés lors de la 2^{ème} RAP 2011, prévue en fin d'année.

**Canicule ; journées de forte chaleur :
(Bilatérale avec Mme FOUCAULT du 28 juin 2011)**



Malgré le plan décidé en 2010, reconduit en 2011, les problèmes subsistent dans la distribution de l'eau.

La CGT a renouvelé son exigence que durant les périodes de forte chaleur la distribution d'eau soit systématique à chaque prise de service et que des pauses supplémentaires soient accordées.

Primes de nuit : (Intervention auprès des services RH de la PIC mois de juillet)

Plusieurs anciens agents des STM passés en jour nous ayant signalé ne pas avoir touché la prime de nuit au mois de juin la section CGT est intervenue auprès des services RH de la PIC pour remédier à cette situation.

Selon l'accord celle-ci doit continuer à leur être payée durant 18 mois à 100% et 6 mois à 50%.

Suite à cette intervention :

Les contractuels devraient toucher les primes de nuit sur le salaire de juillet ; pour les fonctionnaires ce serait sur le salaire du mois d'août.

La CGT a aussi demandé que des mesures soient prises pour pallier au retard de versement.

Le nécessaire ayant été fait par Mme FOUCAULT auprès des RH, les agents concernés désirant bénéficier d'acompte doivent en faire la demande écrite et donner une copie des 3 dernières fiches de paie.

Condamnant la fermeture des STM et la suppression de dizaines d'emplois, la CGT n'a pas signé l'accord d'accompagnement social mais continue et continuera à suivre la situation des agents des STM.



Gestion des congés : (Bilatérale avec Mme PICOT le 25 juin 2011)

De nombreux agents nous ayant fait part de leur mécontentement sur l'organisation du tour de congé du 1^{er} octobre au 30 avril et des fêtes de fin d'années, notre section a sollicité une audience auprès de Mme PICOT.

Tour de congés du 1^{er} octobre au 30 avril :

Mme PICOT a décidé de reculer la date butoir de « remise des prévisions de congés sur cette période » au 15 août sauf pour la nuit qui s'est engagée pour la fin août.

La Direction ne tient toujours pas compte de l'éloignement, dans le calendrier, des vacances scolaires de février et de pâques. S'engager aussi longtemps à l'avance paraît difficile voire impossible pour un grand nombre d'agents.

Pour la CGT la date butoir du 15 août c'est encore trop tôt. L'idéal serait de revenir aux 3 tours de congé.

Feuilles de congés :

Les référents RH des différents services nous ont confirmé que c'est « le retour de validation des réservations de période » qui doit faire office d'acceptation. Celui-ci doit être remis signé dans un délai d'un mois environ au demandeur.

La feuille de congé est remplie impérativement et rendue ultérieurement.

**La procédure est-elle toujours respectée ?
A voir ! En cas de problème n'hésitez pas à contacter un militant CGT.**

Fêtes de fin d'année :

La CGT a rappelé l'attachement des personnels au principe d'un férié sur 2, de départs anticipés les 24 et 31 décembre et autres compensations. Nous avons aussi demandé l'extension du nombre de jours possibles à poser. La réponse fut brève :

« Le découpage des périodes est fait pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'une des fêtes. La note fixe les règles générales, il peut y avoir plus de souplesse mais cela se fera au cas par cas ».

Utilisation de saisonniers :

La section avait demandé à Mme FOUCAULT d'envisager le recrutement de saisonniers pour les vacances scolaires. C'est chose faite, ils seront une vingtaine selon la Direction fin août, début septembre. Cela doit pouvoir se faire pour les fêtes de fin d'année afin de satisfaire les souhaits du plus grand nombre.

Compensations :

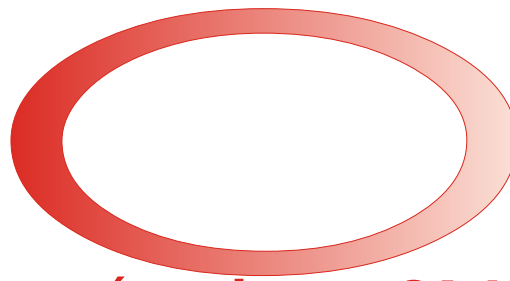
La CGT a demandé des compensations pour ceux qui travailleraient le week-end de Noël et le week-end du nouvel an :

Pas de mesures annoncées.

Si cette réunion a permis quelques avancées, pour la CGT nous sommes loin du compte. Elle décidera avec le personnel des suites à donner.

Affaire à suivre...

Pétition



La Poste doit nous écouter et négocier - ÇA URGE

Depuis des mois dans les PIC, le malaise grandit.

Des luttes se développent, des audiences locales ont lieu sur des contenus revendicatifs débattus et portés majoritairement avec les personnels.

Les réponses apportées au niveau local notamment sur les questions essentielles sont bien souvent renvoyées au niveau national.

C'est pourquoi la CGT, propose la construction d'une audience nationale à partir des services sur les revendications suivantes :

1) Le pouvoir d'achat avec

- le salaire,
- la reconnaissance des qualifications et la promotion,
- le 13^{ème} mois,
- l'augmentation de l'heure de nuit,
- la revalorisation du complément poste,
- une prime exceptionnelle de 400 €uros tout de suite.

2) L'emploi avec

- complément des vacances d'emplois,
- volant de remplacement à 25 % sur site,
- passage des CDD ou intérimaires e CDI et plan de titularisation pour ceux qui le souhaitent,
- comblement des départs à la retraite

3) Conditions de travail, pénibilité, etc...

- réduction du temps de travail,
- prise en compte de la pénibilité,
- prise en compte de l'éloignement domicile-travail,
- rythme de travail,
- respect des accords de Vaugirard (4 agents autour des machines).

4) Activité

- avenir des services et réintégration du courrier dans nos services,
- maintien du développement du J + 1 avec un C.tri dans chaque département

5) Social

- restauration avec repas équilibré et chaud sur place,
- crèche pour les enfants d'agents,
- aide au logement,
- prise en charge par la poste de la MG avec garantie pour tous, y compris les retraités,
- prime de transport pour les agents n'ayant pas accès au transport en commun (loi Déc. 2008).

**Le personnel de soussigné,
soutient et revendique l'ouverture de négociations sur les points portés ci-dessus.**

Nom	Prénom	Service	Signature

CONTINUEZ À SIGNER CETTE PÉTITION (+ de 1000 agents des PIC l'ont déjà signée)